

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2023**

Objet : RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2022 D'AQUAVESC

Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe HILAIRE

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>12-12-2023</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, Le 18 décembre à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>12-12-2023</p>	<p>Présents : M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Hervé WIOLAND, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth MORELLI, Mme Isabelle BOURGEONNIER, M. Stéphane TOUVET, Mme Annie SAINSILY, Mme Pierrette MAZERY, M. Dejan STANKOVIC, M. Bruno GUILLON, Mme Catherine LE DANTEC, M. Frank MARQUET, Mme Véronique HUYNH, Mme Juliette ESPINOS, Mme Françoise GAULIER, M. Rémy JOURDAN, M. Stéphane VIELLE, Mme Odile GENOVA.</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 29</p> <p>PRESENTS : 24</p> <p>VOTANTS : 29</p>	<p>Excusés représentés : Madame Elisabeth VERLY donne pouvoir à Madame Annie SAINSILY Madame Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à Monsieur John COLLEEMALLAY Madame Frédérique SARRAU donne pouvoir à Monsieur Frank MARQUET Monsieur Christian GASQ donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS Madame Lorraine WEISS donne pouvoir à Madame Françoise GAULIER</p>
<p>DATE DE LA PUBLICATION</p> <p>20-12-2023</p>	<p>Absents :</p>

Mme Elisabeth MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20231226-2023-12-18-12-DE
Date de télétransmission : 26/12/2023
Date de réception préfecture : 26/12/2023

2023-12-18/12 RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2022 D'AQUAVESC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et son décret d'application n° 95-635 du 6 mai 1995 ont institué l'obligation pour les Communes d'établir un rapport annuel sur le prix et la qualité des services dans le domaine de la distribution de l'eau et de la gestion de l'assainissement,

Vu le rapport annuel d'AQUAVESC établi au titre de l'exercice 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Christophe HILAIRE,

PREND ACTE du rapport annuel d'AQUAVESC établi au titre de l'exercice 2022.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 26/12/2023

Rendu exécutoire le :

Le Secrétaire de séance 26/12/2023

Mme Elisabeth MORELLI

Morelli



Buc, le 20 Décembre 2023

Le Maire
Stéphane GRASSET

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20231226-2023-12-18-12-DE
Date de télétransmission : 26/12/2023
Date de réception préfecture : 26/12/2023

Acte à classer

2023-12-18-12

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4

En attente retour
Préfecture

5

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-12-26T16-12-56.02 (MI249999539)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20231226-2023-12-18-12-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Rapport d'activité annuel 2022 d'AQUAVESC

Date de décision : 26/12/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.7. Intercommunalité

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2023-12-18-12 Rapport d activite
annuel 2022 Aquavesc.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/12/23 à 09:32

Par [BORDIER Frederic](#)

Demande de signature

Date 26/12/23 à 09:32

Par [BORDIER Frederic](#)

Signé

Date 26/12/23 à 16:12

Par [GRASSET Stéphane](#)

Transmis

Date 26/12/23 à 16:12

Par [GRASSET Stéphane](#)

Accusé de réception

Date 26/12/23 à 16:19

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: mardi 26 décembre 2023 16:20
À: dgs-fast
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2023-12-18-12

'.: Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2023-12-18-12, télétransmis par Stéphane GRASSET.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20231226-2023-12-18-12-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 2023-12-18-12

Objet : Rapport d'activité annuel 2022 d'AQUAVESC

Date de décision : 26/12/2023

Date de transmission : 26/12/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique / 5.7. Intercommunalite

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>



 **RAPPORT
D'ACTIVITÉ
_ 2022 _**

www.eauxseineouest.fr



Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit l'élaboration de 2 rapports :

- Un rapport annuel qui rend compte du prix et de la qualité du service rendu durant l'année écoulée et communique les résultats des indicateurs réglementaires (article L. 2224-5) ;
- Un rapport d'activité qui retrace l'activité de l'établissement pendant l'exercice précédent et s'accompagne (article L. 5211-39) du compte administratif.

AQUAVESC répond à ces obligations en produisant, pour l'exercice 2022, un rapport unique qui présente l'ensemble des informations exigées par les textes.



MOT DU PRÉSIDENT

ERIK LINQUIER

L'année 2022 a connu une sécheresse exceptionnelle en Europe, avec des épisodes plus intenses et plus précoces que d'ordinaire en France. Cette situation, si elle est conjoncturelle, met néanmoins en évidence la gestion toujours plus complexe de la ressource en eau.

En tant qu'autorité organisatrice du service public d'approvisionnement en eau potable, AQUAVESC a donc organisé son programme d'investissements à venir autour de cette priorité qu'est la préservation de notre ressource et de notre patrimoine. Il s'agit en particulier de sécuriser complètement la liaison nord-sud/la liaison nord-sud, et donc la desserte du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, tout en assurant une continuité de nos différentes sources d'approvisionnement. Dans le même temps, la qualité de l'eau perçue par l'utilisateur demeure une priorité, car la préservation de la ressource passe aussi par le développement de la consommation de l'eau du robinet, à la qualité constante et au prix le plus faible.

Investir dans des projets d'envergure pour mieux préparer l'avenir

Les mesures de protection de nos installations stratégiques et le renforcement du réseau de transport, contribuent à la résilience de notre réseau de distribution et donc la continuité du service. Ces mesures comprennent notamment :

- **La mise hors crue de la station de pompage de Bougival** est en phase de réalisation et se terminera en fin d'année 2023. L'objectif de ce projet est de protéger des inondations, la station reliant le champ captant à l'usine de production d'eau potable de Louveciennes. Cette opération permettra de renouveler les corps de pompe et d'entretenir les moteurs électriques.
- **La liaison Hubies-Louveciennes** est en voie d'être achevée, avec près des deux tiers du linéaire réalisés sur le second semestre 2022. Ce projet a pour vocation d'une part, de renouveler plusieurs conduites de transport en un seul ouvrage haute pression. D'autre part, de permettre (avec le second volet Hubies Satory) de renforcer les échanges d'eau depuis l'usine de Louveciennes vers le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. Les travaux s'achèveront en fin d'année 2023 par la restauration paysagère du bois de Beauregard à La Celle Saint-Cloud.
- **La liaison Nord-Sud (Hubies-Gobert)** arrive en phase de réalisation. Elle permettra de faire la jonction entre la liaison Hubies Louveciennes et la station de pompage de Gobert. L'objectif de ce projet est d'augmenter sensiblement les transferts d'eau depuis l'usine de Louveciennes vers le Sud du territoire.

AQUAVESC poursuit par ailleurs ses engagements de renouvellement du réseau, à raison de 8,5 km de canalisation par an. Grâce à ces renouvellements, nous parvenons à maintenir un rendement du réseau supérieur à 92 % cette année encore.

Dans un contexte de forte inflation des coûts des travaux (à la fois matériaux et services), une augmentation de la redevance syndicale est prévue pour l'année 2023. Celle-ci sera de 3 à 6 centimes d'euros par mètre cube, ce qui représente un surcoût moyen annuel de 4 euros par foyer.

Accueillir de nouveaux usagers

Dans le cadre de sa relation avec la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, AQUAVESC a intégré la ville de Maurepas à la délégation de service public SEOP à partir du 1er janvier 2023.

Cette évolution permet une mise à niveau de la qualité de service proposée aux habitants de Maurepas. Cela se traduira par l'amélioration des ouvrages du réseau, le déploiement de la télérelève et l'installation de capteurs automatiques de fuites. De plus, cela garantira la mobilisation de nouveaux investissements du syndicat pour le renouvellement des réseaux et des branchements.

Au nom de toute mon équipe, je tiens à remercier les élus, les membres du bureau, et les services dirigés par Philippe Leroy pour la réussite des nombreuses opérations menées au cours de cette année 2022.

TERRITOIRE D'AQUAVESC

AQUAVESC gère la production et la distribution de l'eau potable pour 520 000 habitants.

Ses objectifs sont :

- ✓ Assurer l'approvisionnement en eau aussi bien en qualité qu'en quantité,
- ✓ Garantir la sécurité et la permanence de la distribution

AQUAVESC regroupe **32 communes** situées dans les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.



EPT Grand Paris Seine Ouest : Marnes-La-Coquette et Ville d'Avray

EPT Paris Ouest la Défense : Garches, Saint-Cloud et Vaucresson.

CA Saint-Quentin-en-Yvelines : Guyancourt, La Verrière, Villepreux, Les Clayes-sous-Bois, Montigny-Le-Bretonneux, Voisins-Le-Bretonneux, Trappes, Élancourt, Coignières, Maurepas, Plaisir.

CA Versailles Grand Parc : Bailly, Bois-d'Arcy, Bougival, Buc, Châteaufort, Fontenay-Le-Fleury, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Noisy-Le-Roi, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'École, Toussus-Le-Noble et Versailles.

CA Saint Germain Boucles de Seine : Louveciennes

Communes : Chavenay et Thiverval-Grignon.

LES MOYENS HUMAINS

Philippe LEROY succède à Laurence BRÉUS, en tant que Directeur Général des Services. Il encadre une équipe mutualisée :

Pôle Technique

Geoffrey STABOLEPSY

Responsable eau potable

Sylvain BRUNEL

Responsable Travaux

Sandrine MESSENGER

Responsable assainissement et GEMAPI

Jamel AMGHAR-SOUSSI

Technicien travaux assainissement

Caroline NAQUET

Technicien assainissement

Julien GIOVINAZZO

Technicien assainissement

Sébastien BARRIO

Technicien GEMAPI

Pôle Administratif

Emmanuelle-Hélène MONTET

Responsable administratif

Hermann LE BAS

Directeur financier et contrôle des DSP

Ludovic GOMBERT

Responsable communication

Christiane RENAULT

Responsable marchés publics

Corinne MARGERIE

Comptable

Florence LESOURD

Assistante de direction

Isabelle BUJON

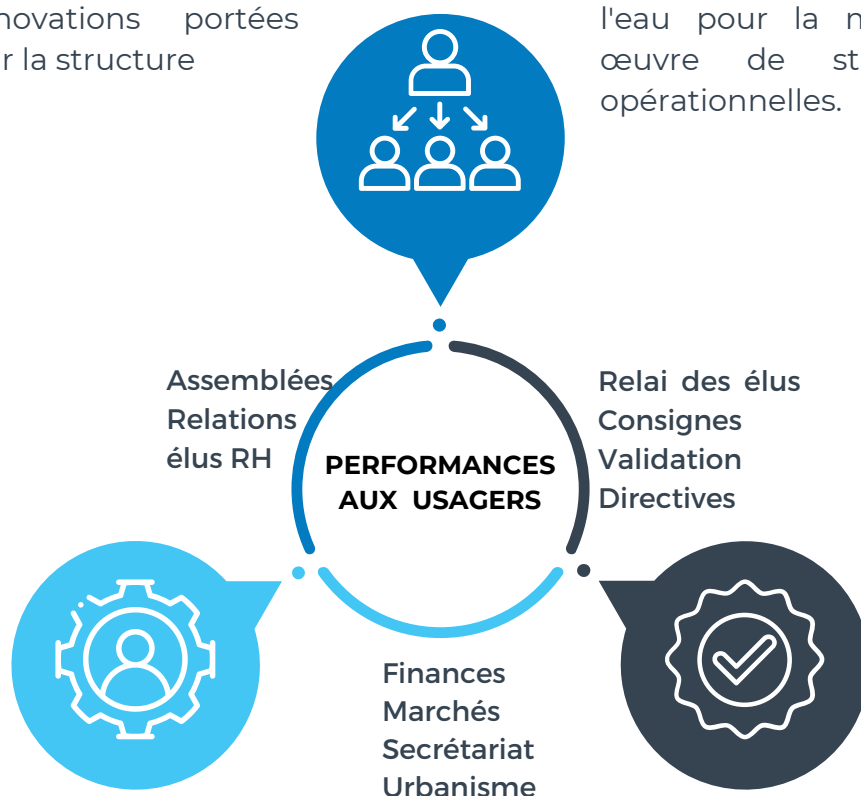
Assistante administrative

DIAGRAMME DES INTERACTIONS

MANAGEMENT STRATEGIES OPERATIONNELLES

- ✓ Faire rayonner les actions et les innovations portées par la structure

- ✓ Répondre aux diverses exigences du cycle de l'eau pour la mise en œuvre de stratégies opérationnelles.



SUPPORT ADMINISTRATIF

- ✓ Renvoyer une image professionnelle aux différents publics

QUALITÉ TECHNIQUE

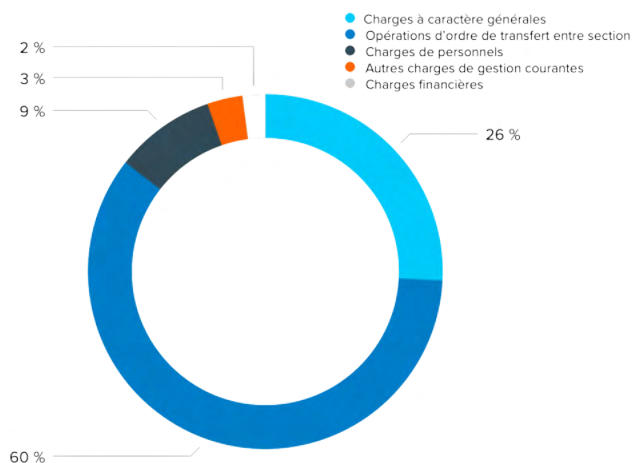
- ✓ Garantir la performance technique des installations d'eau potable et d'assainissement tout en valorisant les milieux aquatiques

LES MOYENS FINANCIERS

La balance générale du compte de résultat 2022 fait ressortir un excédent d'exploitation de 12 281 483,11 € et un déficit d'investissement de -11 525 490,17€ d'où un excédent global de 755 992,94 €.

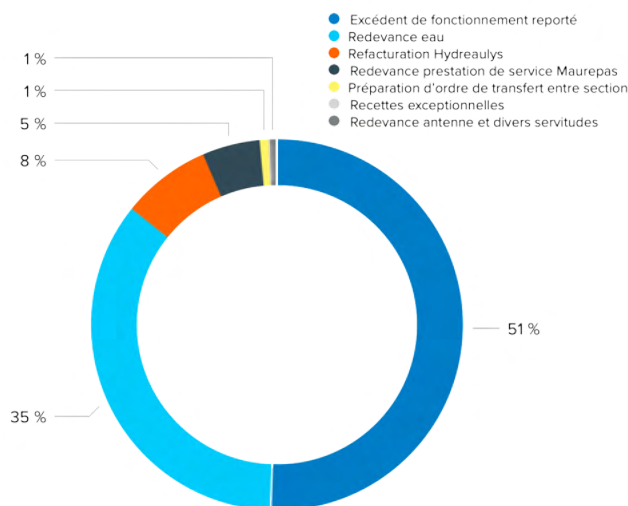
Dépenses de fonctionnement 2022

Description	Montant en euros
Charges à caractère générales	2 791 736,53 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	6 463 996,70 €
Charges de personnels	991 854,00 €
Autres charges de gestion courantes	349 413,74 €
Charges financières	223 105,78 €
Total des dépenses	10 820 106,75 €



Recettes de fonctionnement 2022

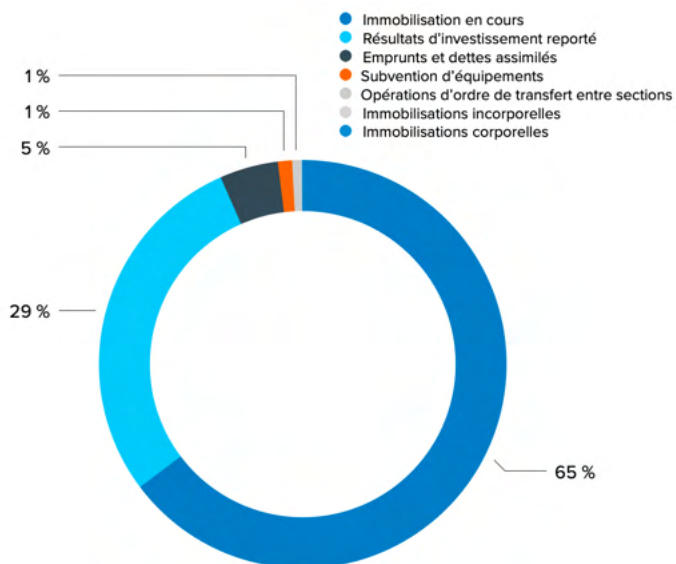
Description	Montant en euros
Excédent de fonctionnement reporté	9 274 539,10 €
Redevance eau	6 463 996,70 €
Refacturation Hydraulys	1 427 833,34 €
Redevance prestation de service Maurepas	924 208,55 €
Préparation d'ordre de transfert entre section	143 328,59 €
Redevance antenne et divers servitudes	106 386,53 €
Recettes exceptionnelles	11 517,00 €
Total des recettes	18 351 809,81 €



LES MOYENS FINANCIERS

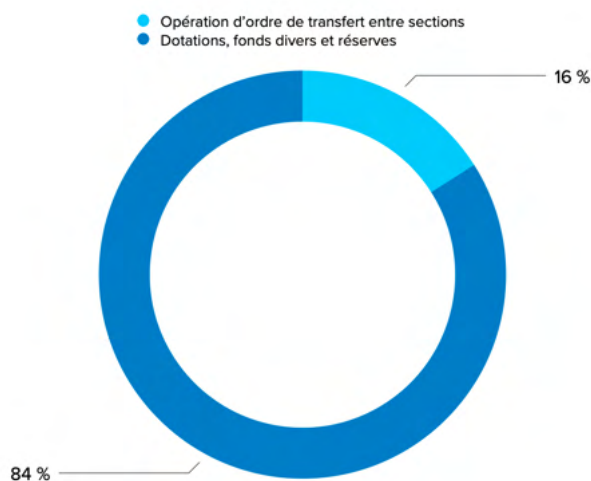
Dépenses d'investissement 2022

Description	Montant en euros
Immobilisation en cours	14 407 893,32 €
Résultats d'investissement reporté	6 385 267,11 €
Emprunts et dettes assimilés	1 034 466,10 €
Subvention d'équipements	250 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	143 328,59 €
Immobilisations incorporelles	25 662,00 €
Immobilisations corporelles	16 885,15 €
Total des dépenses	22 263 502,27 €



Recettes d'investissement 2022

Description	Montant en euros
Opération d'ordre de transfert entre sections	1 714 216,65 €
Dotations, fonds divers et réserves	9 023 794,45 €
Total des recettes d'investissement	10 738 011,10 €





MEMBRES DU COMITÉ

CA SQY

ADELAIDE Roger
 BASTONI Catherine
 BEAULIEU Françoise
 DEBUCQUOIS Myriam
 LERSTEAU Henri-Pierre
 MEYER Bernard
 ROUSSEL Eva
 PELEGRIN Frédéric
 AFONSO Olivier
 MOUSSA Fouzi
 DENIAU Hélène
 GAZEYEFF Igor

BOUSSARD Bruno
 NICOL Christian
 STUCKI Sophie
 MEY Darivath
 GENOU Patrick
 GARESTIER Grégory
 BLANCQUART Laurent
 RAMAGE Sébastien
 MONTARDIER Marc
 RENAUT Christine
 GIRARDON Gérard
 CHATAGNIER Bertrand

CA VGP

PETITMENGIN Denis
 ROBIEUX Christian
 WATTELLE Luc
 MILLION-ROUSSEAU Bernard
 NIVET Emilien
 SANSON Alain
 AUBOUIN Michel
 DELEPIERRE Richard
 MOLINSKI Christophe
 DANTAS Isidro
 COSTERMANS Muriel
 LINQUIER Erik
 SCHMIT Martine

BOUIS Caroline
 BUGHIN Jean-Pierre
 MEZURE Vincent
 HILAIRE Jean-Christophe
 LAVIALLE Yohann
 GROGNET Philippe
 LEJEUNE Richard
 JORIO Claude
 TIMSIT Marc
 BRAU Sonia
 CHAPLAIN Cédric
 DARCHIS François
 GUITTON Xavier

EPT GPSO

BOUVET Valentine
 CHEVALIER Pierre

GAUCHERY Laurence
 BREUX Laurence

EPT POLD

BERDOATI Eric
 BODIN Béatrice
 BERTHET Olivier
 BLOCH Catherine

MARI Thierry
 PINAULDT Brigitte
 DU SARTEL Capucine
 VERGNORY Gilles

Chavenay

GOMPERTZ Stéphane
 SOURIAU Priscille

Thiverval-Grignon

LANEN Catherine
 GARCIA Marie

CA SGBS

DE TONQUEDEC Isabelle
 MASSERON Dominique

(TITULAIRE / SUPPLEANT)

MEMBRES DU BUREAU

Président

1er Vice -Président
2e Vice -Président
3e Vice -Président
4e Vice -Président
5e Vice -Président
6e Vice -Président

Erik LINQUIER

Eric BERDOATI

Eva ROUSSEL

Richard DELEPIERRE

Pierre CHEVALIER

Catherine BASTONI

Luc WATTELLE

Finances

Communication et suivi DSP

Travaux

Administration générale/coordination assainissement

Marchés publics

Patrimoine et valorisation du foncier

COMMISSION CONSULTATIVE

POUR LE SERVICE PUBLIC D'EAU
POTABLE (CCSPL)

Erik LINQUIER

Alain SANSON

Martine SCHMIT

Catherine BASTONI

Catherine LANEN

Olivier BERTHET

Eva ROUSSEL

Pierre CHEVALIER

Stéphane GOMPERTZ

Président

Représentant

ASSOCIATIONS

Versailles Environnement et initiative

Yvelines Environnement

Versailles Graine Active

Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs

Maurepas pour Tous

UFC Que Choisir de la région de Versailles

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES (CAO) ET COMMISSION DSP DE L'EAU POTABLE (CDSP)

Erik LINQUIER Président

Catherine BASTONI Président délégué

Martine SCHMIT

Alain SANSON

Pierre CHEVALIER

Henri-Pierre LERSTEAU

Luc WATTELLE

Bernard MILLION-ROUSSEAU

Catherine BLOCH

Valentine BOUVET

Roger ADELAIDE

Eric BERDOATI

Comptable Public

Représentant du ministère chargé de la concurrence

COMMISSION DE GOUVERNANCE ET CONTRÔLE FINANCIER

Erik LINQUIER

Eric BERDOATI

Catherine BASTONI

Richard DELEPIERRE

Eva ROUSSEL

Pierre CHEVALIER

Président

COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles se réunissent sur les thématiques liées aux domaines de compétence sous la présidence de

TRAVAUX ET FINANCES Erik LINQUIER

FONDS PATRIMONIAL Erik LINQUIER

PATRIMOINE ET MODE DE GESTION

UN DISPOSITIF DE PRODUCTION



11
Forages

champ captant de Croissy-sur-Seine prélevant dans la nappe de la craie réalimentée à partir d'eau de la Seine



1
Champ captant

commun avec le SIRYAE (Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau) constitué de 6 forages sollicitant les Calcaires du Lutétien dans la vallée de la Mauldre



105 000
m³/j

est la capacité de production d'eau traitée décarbonatée à l'usine de Louveciennes



22 089 743
m³/an

prélevés dans la nappe de la craie à Croissy-sur-Seine



375 000
m³

capacité utile globale des bassins d'eau brute



15,5
km

de canalisations d'adduction d'eau brute et l'usine élévatoire à Bougival

UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION



1 475 km

longueur des canalisations



36

réservoirs d'eau potable



67

intercommunications avec les distributeurs voisins



13 stations de pompage intermédiaire



89 571 m³
capacité de stockage d'eau potable

Pour assurer la gestion de ce service, AQUAVESC a conclu 2 contrats de Délégation de Service Public (DSP) et 1 contrat de Prestation de Service (PS) :

- ✓ DSP SEOP (Société des Eaux de l'Ouest Parisien) du 01/01/2015 au 31/12/2026,
- ✓ DSP SUEZ du 01/08/2014 au 30/06/2024 pour Les Clayes-sous-Bois, Plaisir, Thiverval-Grignon,
- ✓ PS VEOLIA du 01/01/2020 au 31/12/2022 pour Maurepas.

AQUAVESC assure le contrôle des activités des délégataires et veille à la mise en œuvre des dispositions contractuelles. Dans le cadre de ce mandat de contrôle, des réunions régulières ont été mises en place avec les différents délégataires.

NOS OPÉRATIONS

AQUAVESC réalise en maîtrise d'ouvrage directe les travaux pour un budget annuel de 16 millions d'euros. Ces travaux sont nécessaires à la fiabilisation et à l'amélioration du service public dont il a la charge. L'année 2022 aura été marquée par le lancement de l'opération **Hubies-Louveciennes**, malgré un contexte inflationniste lié aux crises du covid et de la guerre en Ukraine.

LES OPÉRATIONS ENGAGÉES EN 2022



PRODUCTION

- ✓ Mise hors-crue des forages du champ captant de Croissy-sur-Seine et installation d'un groupe électrogène
- ✓ Renouvellement de la station de pompage de Bougival
- ✓ Investigations hydrogéologiques au droit du champ captant de Croissy-sur-Seine
- ✓ Projet de mise en place de panneaux photovoltaïques et couverture des filtres à charbon actif en grain
- ✓ Étude relative à la faisabilité d'une remise en service du champ captant de Cressay et à la création d'une usine de traitement
- ✓ Travaux de renforcement d'une ascendante



TRANSPORT ET DISTRIBUTION

- ✓ Travaux de la Liaison Hubies-Louveciennes
- ✓ Etudes de conception de la Liaison Nord - Sud
- ✓ Renouvellement des canalisations de distribution de diamètre supérieur ou égal à 150 mm
- ✓ Aviz'eau : en cas de fuite vous êtes prévenus tout de suite !



GÉNÉRALES

- ✓ Audit du patrimoine lié à l'Eau
- ✓ Étude de sécurisation de l'alimentation potable en Île-de-France (AQUAVESC coordonnateur du groupement de commande constitué avec le SEDIF, SÉNÉO et la Ville de Paris)

MISE HORS CRUE DES FORAGES DE CROISSY-SUR-SEINE



Les forages d'AQUAVESC, situés en bordure de la Seine, sont sensibles au risque de crue. Des travaux d'étanchéification des têtes de forages et de réhausse des équipements électriques ont été réalisés en 2018. Les forages de Croissy-sur-Seine sont désormais hors crue de Seine d'occurrence centennale. La mise en place de groupes électrogènes au droit des sites de Tonnerre et Courlis a été validée par l'Agence Régionale de Santé. Ces travaux permettront de sécuriser l'alimentation électrique du champ captant afin d'assurer une continuité de service même en cas de coupure électrique.



Les travaux de création de deux plateformes capables d'accueillir ces groupes et de pose de câbles de liaison entre les groupes et les forages ont repris en 2021 et seront terminés au cours de l'année 2022.

La fourniture et la pose d'un groupe électrogène devrait être terminée dans le courant de l'année 2023.

Le site de Tonnerre disposera ainsi d'un groupe électrogène fixe alimenté par une cuve de stockage de carburant de 30m³ assurant une autonomie d'une semaine.



INVESTIGATIONS HYDROGÉOLOGIQUES

AU DROIT DU CHAMP CAPTANT DE CROISSY-SUR-SEINE

Le champ captant de Croissy-sur-Seine / Le Pecq est partagé : SUEZ et AQUAVESC sont copropriétaires. Les forages constituant ce champ captant sollicitent la nappe de la craie en bordure de la Seine.

Ce champ captant a la particularité d'être réalimenté par la Seine, naturellement via les pertes diffuses de la Seine et artificiellement par un pompage en Seine et une réinfiltration des eaux au travers des anciennes sablières.

Ce dispositif de réalimentation complexe géré par SUEZ nécessite une expertise spécifique pour encore accroître son efficacité.

L'expertise hydrogéologique confiée en 2019 au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) a montré que l'acquisition de données sur le champ captant était indispensable à une meilleure connaissance du fonctionnement hydrogéologique et à la réalisation d'un nouvel outil de modélisation.

Celui-ci est destiné à anticiper les situations de crise et à caractériser l'impact du changement climatique sur la ressource en eau. Une convention a été signée avec le BRGM pour bénéficier d'une assistance à la définition de ces investigations complémentaires et, en parallèle, une convention de partenariat a été signée avec SUEZ Eau France pour co-financer ces prestations. Un marché spécifique de travaux a été lancé par AQUAVESC en 2021 et attribué à ANTEA. La mission a débuté en 2022 et se poursuivra sur 18 mois. Au cours de l'année 2022, une dizaine de piézomètres ont été créés en bordure de Seine. Ils permettront de compléter les relevés de niveau de nappe phréatique. ANTEA a également réalisé des essais sur les forages.

Cette étude permettra d'améliorer la connaissance du fonctionnement du champ captant. Cela permettra d'améliorer sa protection vis-à-vis des pollutions anthropiques.

RENOUVELLEMENT DE LA STATION DE POMPAGE

BOUGIVAL



Les travaux de mise hors-crue, de renouvellement des pompes et de l'hydraulique de la station de pompage de Bougival ont débuté à mi-année 2022, après une phase préparatoire de plusieurs mois. Les répercussions de la crise du covid ont impacté significativement des délais de fourniture du matériel et leur transport depuis l'Asie. Si bien que les corps des pompes ont dû être affrétés par avion. Finalement les travaux ont pu commencer après réception des pompes.



Le chantier a débuté par la modification du Génie-Civil pour permettre la réhausse des moteurs, puis par la réalisation des pièces de chaudronnerie. La complexité de la réalisation réside dans la continuité de service de la station, si bien que les transformations affectent les pompes à tour de rôle. Un groupe de pompage minimal doit alimenter l'usine, mais ne bénéficie d'aucun matériel de secours. AQUAVESC a profité de ces travaux pour engager la révision périodique des moteurs.

RENFORCEMENT D'UNE CONDUITE ASCENDANTE

LOUVECIENNES



En 2021, des fuites sont apparues sur une des conduites reliant le champ captant de Croissy-sur-Seine et l'usine de Louveciennes. Des mesures curatives de calfeutrement ont immédiatement été mises en place par SEOP. Des investigations et une étude de faisabilité ont conclu que seule une solution de restauration par l'intérieur de la conduite, permettrait de limiter les impacts sur la production d'eau potable.

Les travaux de chemisage polymérisé en place ont été menés avec succès par SEOP et AXEO au second trimestre 2022. Ils ont constitué une première en France en termes de diamètre et de longueur restaurés.

MISE À NIVEAU DE L'USINE

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES, COUVERTURE DES FILTRES À CHARBON ACTIF ET MISE EN PEINTURE DE L'USINE



Dans le cadre de sa politique de développement durable, AQUAVESC a souhaité disposer d'une vision synthétique du potentiel photovoltaïque de ses installations (toitures et parkings), des surfaces au sol disponibles (champs captant et espaces verts), mais également des bassins d'eau brute des sites de Louveciennes et de Marly-le-Roi.

L'étude de faisabilité a montré qu'un certain nombre de ces sites seraient potentiellement favorables (toitures de l'usine, berges et une partie du champ captant).

AQUAVESC a lancé au cours l'année 2021 une mission de maîtrise d'œuvre qui a été attribuée au groupement SCE / CAP INGELEC / Charles GIRARD Architecte DPLG pour concrétiser ce projet. Celle-ci comprend également 2 volets d'études complémentaires pour l'amélioration de l'usine par la mise place d'une couverture des filtres à charbon actif et la mise en peinture du bâtiment.

Les premiers résultats d'études ont été présentés au début de l'année 2022. L'installation de panneaux photovoltaïques dans les Périmètres de Protection Immédiat des captages de Croissy-sur-Seine a été refusée par l'ARS. Cependant, l'étude a permis d'étudier le déploiement des panneaux photovoltaïques sur d'autres sites potentiels de l'usine, en toiture et sur les berges des bassins. Les premières ébauches des études pour la mise en peinture de l'usine, et la création d'une toiture sur le process de filtration par charbon actif sont prometteuses. Elles nécessiteront un diagnostic poussé des structures devant recevoir les aménagements.

ÉTUDE DE LA REMISE EN SERVICE DU CHAMP CAPTANT ET DE LA CRÉATION D'UNE USINE DE TRAITEMENT

CRESSAY

Le champ captant de Cressay a fait l'objet d'une étude visant à définir les travaux nécessaires à sa remise en service, notamment la construction d'une usine de traitement de décarbonatation.

Cette étude, menée en groupement de commande avec le SIRYAE, a permis d'établir plusieurs scénarii d'investissement suivant deux configurations de prélèvements.

Un marché public relatif à la réalisation d'investigations hydrogéologiques complémentaires a été lancé en 2021

pour confirmer les hypothèses de prélèvements et permettre d'engager la procédure réglementaire de mise en place des périmètres de protection autour du champ captant.

Les essais de pompage permettant de caractériser le débit potentiel des forages et d'alimenter un modèle hydraulique du champ captant ont été réalisés en fin d'année 2022.

Ces éléments doivent permettre de statuer sur l'opportunité de réaliser les travaux de création de l'usine de traitement d'eau.

LIAISON

HUBIES-LOUVECIENNES



L'objet du projet est le remplacement des trois conduites constituant la liaison Hubies-Louveciennes.

Deux conduites de diamètre 400 mm sont gravitaires et alimentent le réservoir au sol des Hubies Bas et une conduite de diamètre 600 mm est supprimée et alimente les réservoirs sur tour des Hubies Haut.



L'impact des dernières casses de la conduite en DN 600 mm a montré que le renouvellement de cette liaison était indispensable : ces conduites seront remplacées par une unique conduite de diamètre 800 mm sur un linéaire de 4 kilomètres, ce qui permettra d'alimenter dans un premier temps les réservoirs des Hubies, et à terme de renforcer les transferts vers le sud du territoire grâce à la Liaison Nord-Sud.

AQUAVESC a finalisé le dossier de consultation des entreprises et les échanges avec les différents acteurs (Villes de Paris et de La Celle Saint-Cloud, DDT) sur le projet et ses impacts.

Un paysagiste a été missionné pour proposer une stratégie de revalorisation du Domaine de Beauregard à proximité du tracé de la canalisation à poser. Les mesures compensatoires à mettre en œuvre ont été définies.

En 2021, le marché de travaux avait été attribué au groupement SOGEA / Eiffage TP / Atlantique TP / Eurovia / Pinsons Paysages pour une durée de 14 mois.

Le remplacement préalable de la canalisation de diamètre 400 mm cheminant le long de l'avenue de Verdun à La Celle Saint-Cloud, a été réalisée par SEOP au second trimestre 2022.

Quatre mois ont été nécessaires pour préparer le chantier. Les travaux ont enfin débuté en juillet, après un calage minutieux, avec le service mobilité du département, des étapes les plus impactantes pour la circulation. Les RD321 et RD307 ont été franchies avant la rentrée scolaire de septembre et ce malgré le passage du tour de France avenue de Verdun. Les travaux en direction des réservoirs des Hubies ont atteint la RD184 en fin d'année 2022. Un second front a été ouvert au troisième trimestre, le long de l'autoroute A13. Sur ce secteur, le chantier a franchi le complexe sportif municipal en fin d'année.

Ainsi près de 2750 ml de conduite ont été posés durant l'année 2022. Le chantier de pose se terminera courant 2023, puis les travaux de compensation paysagère succéderont aux travaux hydrauliques.

RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS

Les travaux sont réalisés, via un marché public à bons de commande, avec ARTELIA comme maître d'œuvre et SOGEA comme entreprise de travaux, par des marchés spécifiques pour des opérations ponctuelles ou par les délégataires.

Les travaux de renforcement, extension, dévoiement et renouvellement de réseaux réalisés par AQUAVESC et ses délégataires en 2022 sont les suivants (tableau) :



Collectivité/ Déléataire	COMMUNE	VOIE	DN	LINEAIRE	
SUEZ	PLAISIR	RUE ALEXANDRE DUMAS	PE125	120	
	PLAISIR	RUE DE LA RÉPUBLIQUE	FTE150	118	
	LES CLAYES SOUS BOIS	AV. DE ST GERMAIN	PE125	593	
	LES CLAYES SOUS BOIS	AV. DE ST GERMAIN	PE63	31	
SEOP	SAINT-CYR-L'ÉCOLE	RUE ROMAIN ROLLAND	150	258	
	SAINT-CYR-L'ÉCOLE	RUE VICTOR HUGO	100	189	
		RUE GAMBETTA	100	138	
		RUE DE LA RÉPUBLIQUE	80	75	
	LA CELLE ST CLOUD	ALLÉE DES BOCAGES	100	211	
	VERSAILLES	RUE PEINTRE LEBRUN	100	235	
	VERSAILLES	RUE ÉTATS GÉNÉRAUX	150	319	
	LA CELLE ST CLOUD	ALLÉE CENTRALE	100	320	
	LOUVECIENNES	ALLÉE DES CHÊNES	100	77	
	MARNES LA COQUETTE	RUE YVES CARIOU	80	170	
	LE CHESNAY	AVENUE DUTARTRE	150	194	
	CHATEAUFORT	PLACE DE LA MAIRIE	60/100	69	
		RUE DE LA TOUR	60	58	
	BOUGIVAL	RUE SAINT MICHEL	100	197	
	SAINT-CYR-L'ÉCOLE	RUE FRANÇOIS LANGLAIS	100	115	
		RUE DIDEROT	80	146	
	GARCHES	RUE RAYMOND POINCARE	100	340	
		RUE RAYMOND POINCARE	100	254	
	Équivalence Linéaire renforcement				556
	AQUAVESC	BOUGIVAL	RUE SAINT MICHEL	150	191
COIGNIERES		RUE DES BRODERIES	200	525	
GARCHES		RUE DU DOCTEUR DEBAT	150	272	
		RUE DES QUATRE VENTS	150	315	
		RUE DES QUATRE VENTS	200	130	
		RUE DE SURESNES	150	126	
LA CELLE ST CLOUD		AVENUE GABRIEL	150	254	
		AVENUE MUSSET	200	388	
		AVENUE LR DUCHESNE/ CARREFOUR MOLIÈRE	250	45	
		AVENUE DE VERDUN	315	761	
LE CHESNAY		RUE POTTIER	250	295	
LOUVECIENNES		RUE DU GÉNÉRAL LECLERC	200	364	
		RUE DE PRESOIR	150	180	
SAINT-CYR-L'ÉCOLE		RUE DE LA PORTE JAUNE	250	205	
		RUE DE LA PORTE JAUNE	200	216	
SAINT-CYR-L'ÉCOLE		AVENUE COLONEL FABIEN	300	230	
		AVENUE COLONEL FABIEN	200	130	
		AVENUE COLONEL FABIEN	200	292	
		RUE CATELAS	150	70	
		RUE GAMBETTA ET JOUANNET	150	514	
VERSAILLES		RUE DE REFUGE	150	430	
		RUE D'ANJOU	200	260	
		RUE EDOUARD LEFEBVRE	250	350	
LES CLAYES SOUS BOIS		AVENUE JEAN JAURÈS	DN 200	350	
PLAISIR		RUE DUMAS -PASTEUR - RÉPUBLIQUE	DN 150/100/12 5	270	
PLAISIR		AVENUE MARC LAURENT	DN 150	620	
LINEAIRE DE RESEAU DEPOSE TOTAL (m)				13106	

NOS ACTIONS



LE SERVICE AVIZ'eau

Les élus d'AQUAVESC ont voté le 20 juin 2017 le déploiement sur son territoire d'un nouveau service d'alerte en cas de fuite, Aviz'eau.

Aviz'eau est un service qui permet :

- D'être alerté en cas de fuite d'eau par e-mail, SMS ou courrier pour plus de sécurité,
- D'être facturé en fonction de ses consommations d'eau réelles et non estimées pour plus de transparence,
- De ne plus être dérangé par le relevé des compteurs d'eau pour plus de tranquillité,
- De suivre sa consommation d'eau en direct sur internet pour plus de maîtrise.

Le déploiement, commune par commune, a commencé en septembre 2017.

Courant 2018, toutes les communes adhérentes d'AQUAVESC ont été informées sur les enjeux, le fonctionnement et les modalités de déploiement d'Aviz'Eau.

Un kit communication (article type, dépliant, courrier type, Foire aux questions) a été remis à l'équipe municipale en charge du sujet.

En 2022, l'ensemble du parc (délégataire SEOP) a été équipé sauf 4074 compteurs pour lesquels 1156 installations ont été refusées, 719 concernent des logements vacants inaccessibles, 625 sont en attente de réponse et 1574 rencontrent une impossibilité ou une difficulté technique.

AUDIT DU PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

Un «Fonds de préservation et de valorisation du patrimoine historique et environnemental» a été créé suite à l'adoption de l'avenant n°14 au contrat de délégation de service public SEOP.

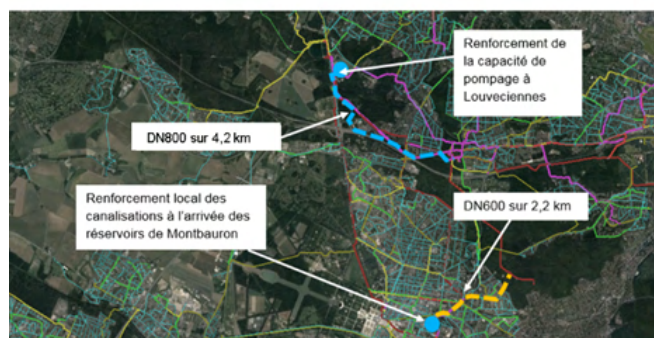
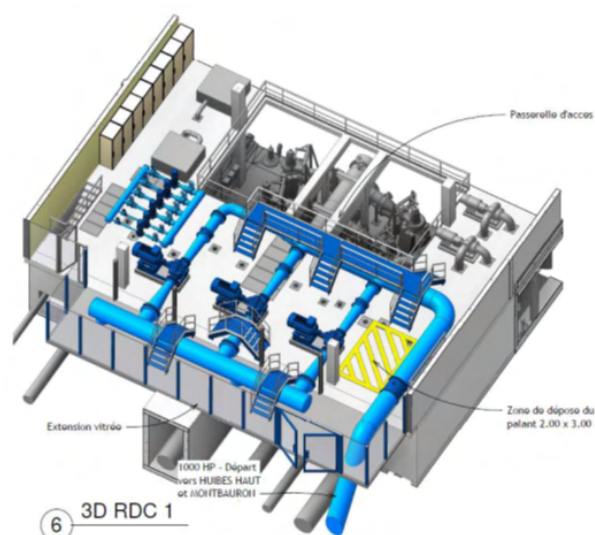
Pour AQUAVESC, les enjeux sont d'assurer la préservation et la restauration du patrimoine historique, environnemental et paysager. Mais aussi de mettre en valeur ce patrimoine en axant sur la pédagogie et la communication.

AQUAVESC a engagé, avec ses partenaires, un audit dans le but d'établir un état des lieux exhaustif du patrimoine afin de pouvoir prioriser les travaux à effectuer et définir les actions de mise en valeur associées. L'étude a été réalisée en 2021 et 2022. Elle a permis de dresser un inventaire exhaustif du patrimoine, puis un ensemble d'actions pour sa préservation et mise en valeur.



Le comité patrimonial a décidé d'engager plusieurs de ces actions, au titre desquelles le diagnostic structurel des ouvrages associés à la machine et Marly, la création d'un chemin pédestre entre Bougival et Louveciennes et la sauvegarde de la fresque du pavillon Charles X à Bougival.

LIAISON NORD-SUD



Le réseau d'AQUAVESC se caractérise par un réseau de transport constitué de conduites structurantes gravitaires reliant l'usine de Louveciennes au réservoir de Montbauron qui fait également office de réseau de distribution.

Conscient de cette problématique qui limite les transferts d'eau vers le « Sud » du territoire qui connaît un développement important, AQUAVESC a engagé un projet de transferts Nord-Sud visant à sécuriser les besoins à l'horizon 2035.

Ces investissements permettront également à AQUAVESC de gagner en autosuffisance, vis-à-vis des imports d'eau extérieurs.

Le projet de transfert Nord-Sud se traduit par la refonte de la station de pompage de Louveciennes, la création d'une canalisation de transport et le renforcement d'une conduite de transport existante. Elle consiste également au remplacement du réservoir de Montbauron et à des modifications sur les pompes de la station Gobert.

La liaison Hubies-Louveciennes en cours de réalisation est la première étape de ce projet stratégique. Un marché public de maîtrise d'œuvre a été mis en consultation et attribué au groupement SCE/Cabinet Marc Merlin/Charles Girard. Les études se sont poursuivies toute l'année 2022. Les premiers travaux sont prévus en 2024.

PROTOCOLE DE FIN DE CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE À MAUREPAS

Le contrat de Prestation de Service conclu avec VEOLIA pour la commune de Maurepas a pris fin le 31 décembre 2022.

AQUAVESC a choisi d'intégrer la commune de Maurepas au contrat de DSP SEOP.

Des négociations ont été menées avec succès, afin de conserver le niveau de service et le prix de l'eau sur le territoire de la DSP SEOP.

ÉTUDE DE SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN ÎLE DE FRANCE

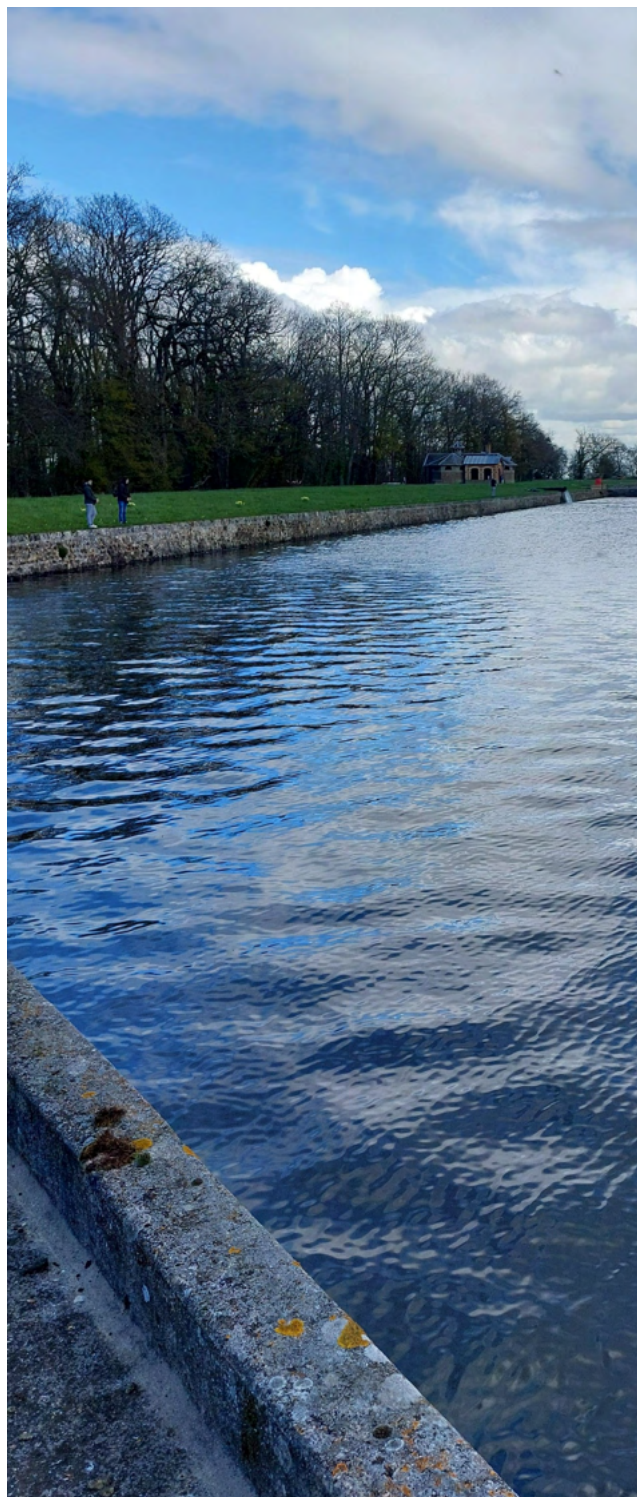
La coopération entre les services d'eau potable d'AQUAVESC, de la Ville de Paris, SENEQ et SEDIF se poursuit. Une étude complémentaire permettant de vérifier les capacités d'échanges d'eau entre les opérateurs par le biais d'une modélisation des réseaux à l'échelle de l'Île-de-France est en cours. Les réseaux de chaque entité ont été assemblés et ont permis aux bureaux d'études PROLOG/(ES)2 de modéliser les transferts d'eau préétablis.

Les opérateurs se sont chargés de diagnostiquer leurs intercommunications afin de pouvoir dresser les capacités réelles de transfert. Ces essais se poursuivront sur l'année 2023.

AQUAVESC reste coordonnateur du projet et permet ainsi à notre structure de piloter cette étude à enjeux.

En parallèle l'exercice de crise « Clair-Obscur » s'est déroulé le 29 septembre 2022. Il a réuni les quatre grands opérateurs ainsi que le Centre Opérationnel de Zone de la préfecture de police.

Cet exercice avait pour scénario principal un délestage électrique et une pollution de la ressource, entraînant des arrêts d'usine. Cet exercice a permis d'éprouver la résilience de la zone interconnectée et de renforcer la cohésion entre les différentes autorités organisatrices.



LES INDICATEURS DE PERFORMANCES

Exercice 2022		
Descriptif du service		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis 32 communes	498 903
	Nombre d'abonnés	73 627
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m ³]	2,0023
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	1
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	106
P104.3	Rendement du réseau de distribution	92,22%
	Rendement Grenelle Minimal	75,23%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	6,93
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	6,26
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable réglementaire (moyenne sur 5 ans)	0,72%
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable annuel	0,90%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	99 439,20 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	2,56
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	96,44%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	16,9
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,28%
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	13,04

NOS CHIFFRES-CLÉS



520 000
habitants approvisionnés



32
communes concernées



Rendement :
>92%
de l'eau envoyée dans
le réseau arrive à l'utilisateur



11
forages de captation
de l'eau brute



1 usine
de production d'eau



1 unité
de décarbonation



Une capacité de production
journalière jusqu'à
105 000 m³



25 millions
de m³ distribués par an



+ de 1 400 km
de canalisations



36 réservoirs
d'eau potable représentant
une capacité de stockage
de **89 600 m³** environ



700
capteurs
de détection de fuite



Une eau distribuée à
8°C
en période de gel pour
éviter les casses



4 000 tonnes
de calcaire par an extraites par
l'unité de décarbonation collective
de l'usine de Louveciennes



100 % du service
piloté et contrôlé par un logiciel
(AQUA 360) : suivi du débit,
pression, marnage des réservoirs...





12 Rue Mansart - 78 Versailles



01 39 23 22 60



www.eauxseineouest.fr



**REJOIGNEZ NOUS SUR
LES RESEAUX SOCIAUX**



@AQUAVESC



@EAUXSEINEOUEST